

CONSEIL D'ETABLISSEMENT
Case postale 136
1024 ECUBLENS

PROCES-VERBAL

de la séance du 18 mai 2011

19h 00

Bâtiment Mercure – Route du Bois 6 – 1024 Ecublens

Salle Polyvalente

Ordre du jour :

- 1) Approbation de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la séance du 16 février 2011
- 3) Correspondance – Communications
- 4) Sécurité sur le chemin de l'école - Synthèse
- 5) Bilan de la première législature
- 6) Organisation élection prochaine législature
- 7) Divers – Propositions individuelles
- 8) Date de la prochaine séance

<u>Présents :</u>	Mme Pascale	MANZINI	présidente et conseillère municipale
	Mme Francine	BRUNI	conseillère communale
	Mme Danièle	GUTOWSKI	conseillère communale
	M. Serge	LUGON	Directeur des écoles
	Mme Mireille	OLIVET	Enseignante
	Mme Clémentine	HUBLEUR	Parents
	Mme Maïté	PEREZ CHEVALLAZ	Parents
	Mme Sylvie	PITTET BLANCHETTE	Parents
	M. Giuseppe	BIANCANIELLO	Centre de Jeunes
	M. Vincent	GUYAZ	Pasteur
	M. Aitor	IBARROLA	Commission d'intégration
	Mme Nathalie	MANFREDI	Actigym
<u>Excusés :</u>	Mme Anne-Claude	GILLI	conseillère communale
	M. Paolo	PEDRUZZI	Enseignant-Doyen secondaire
	M. Alain	PORCHET	Enseignant
	Mme Lysiane	THEVOZ-MUSIO	Parents
<u>Procès-verbal :</u>	Mme Sylvette	MENETREY	secrétaire

Mme Manzini souhaite la bienvenue et ouvre la séance.

1. Approbation de l'ordre du jour

Une proposition de modification de l'ordre du jour est demandée par Mme Manzini. Un point 5 est ajouté « Résultat du sondage de l'accueil parascolaire ». Puis l'ordre du jour est accepté tel que proposé.

2. Adoption du procès-verbal de la séance du 16 février 2011

Mme Perez Chevallaz signale qu'elle s'était annoncée pour participer à la préparation et le service de l'apéritif aux parents à l'occasion des cérémonies des promotions du 1^{er} juillet 2011. Le procès-verbal sera modifié en conséquence puis il est adopté sans autre modification avec remerciements à son auteur.

3. Correspondance – Communications

Fêtes de fin d'année scolaire :

Un groupe de travail, composé de Mmes Manzini, Manfredi, Perez Chevallaz, Costa Rubin et Menétrey, s'est rencontré le 15 mars 2011 pour discuter des différentes possibilités d'organisation pour les fêtes de fin d'année scolaire à partir de 2012.

Les idées suivantes ont été émises :

Etablissement primaire :

- Maintien du rallye.
- Organisation d'une fête foraine par Ecublens animation, sur la place de sport en dur. Mme Manzini doit prendre des renseignements auprès d'une autre commune qui bénéficie déjà d'une telle organisation.
- Si une fête foraine est planifiée, organisation d'un cortège à l'issue du rallye depuis le terrain de sport du Croset jusqu'au terrain en dur, finalisé par un lâcher de ballons. Le parcours devrait être déterminé en collaboration avec le service de Police.
- Organisation d'un apéritif à l'attention des parents à coordonner, éventuellement, avec l'Association Destiny ou à organiser au Croset.

Etablissement secondaire :

- Participation à la fête foraine.
- Participation des classes au rallye.
- Organisation d'un bal sous la responsabilité des parents.

La concrétisation des idées énumérées n'a pour l'instant pas été planifiée.

QES (Questionnaire sur le climat de l'établissement scolaire)

L'ODES a procédé au dépouillement du questionnaire et les résultats ont été transmis au comité de pilotage. Ce dernier est entrain de mettre en place la manière dont le retour sera retransmis au corps enseignant et aux intervenants dans l'école lors d'une conférence plénière élargie prévue le 7 juin prochain. Le Conseil d'établissement recevra également un retour, en même temps que les parents, en automne.

4. Sécurité sur le chemin de l'école

Une analyse succincte des propositions, établie par M. Cyril Besson, urbaniste, a été remise à chaque membre et donne ainsi un état des lieux de la situation concernant le dossier de la Sécurité sur le chemin de l'école. Les propositions sont, à 1 ou 2 exceptions, réalisables telles que proposées. Elles nécessitent néanmoins d'être intégrées dans des concepts généraux de réaménagement pour ne pas perdre de leur cohérence. Pour cette raison, leur réalisation devrait intervenir au gré des opportunités des études à venir. Les membres intéressés, qui ont participé à l'élaboration du dossier, pourront être contactés par M. Besson pour ces études.

5. Résultat du sondage de l'accueil parascolaire

L'APE a réalisé un sondage auprès de tous les parents des élèves de l'établissement scolaire d'Ecublens en lien avec les APEMS. Mme Pittet Blanchette remercie les enseignants et la direction des écoles pour leur participation dans la distribution et la récolte des réponses de ce questionnaire.

Le sondage a été réalisé en vue de la mise en œuvre de l'art. 63a de la constitution vaudoise, en prévision de l'ouverture du centre socioculturel en 2012, pour être à l'écoute des besoins et pour servir de relais efficace auprès des Autorités.

Le tableau des résultats, remis à chaque membre par Mme Pittet Blanchette, doit encore être complété par des chiffres par collège.

6. Bilan de la première législature

Il est demandé à chaque membre présent de qualifier par un seul mot leur vécu durant cette première législature du Conseil d'établissement. Les qualificatifs énoncés sont les suivants :

« mitigé – constructif – ailleurs – déçu – échaudé – défi – frustré – intéressant ».

Puis chacun s'est exprimé à tour de rôle pour compléter et préciser le ressenti prononcé. En résumé, la cohabitation et les intérêts différents de chaque secteur ont entravés l'opportunité de trouver des objectifs constructifs communs et un rôle approprié au Conseil d'établissement.

7. Organisation élection de la prochaine législature

La date de la prochaine élection du Conseil d'établissement sera fixée par la Direction des écoles d'entente avec les Autorités. La Direction des écoles est chargée de la communiquer aux parents des élèves en temps utile.

8. Divers – Propositions individuelles

Mme Manfredi suggère que la participation financière des parents aux divers camps puisse être versée par bulletin de versement aux maîtres. La faisabilité de cette proposition sera étudiée par la Direction des écoles.

Mme Pittet Blanchette regrette la présentation succincte du Conseil d'établissement dans le rapport annuel de gestion de la Direction des écoles.

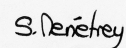
Mme Perez Chevallaz demande s'il est possible que les horaires scolaires débutent à 07h.45 au lieu de 07h.30 au secondaire.

9. Date de la prochaine séance

La date de la prochaine séance du Conseil d'établissement sera fixée une fois l'élection du nouveau Conseil d'établissement terminée.

Séance levée à 21h.00

La secrétaire :



S. Menétrey